

**Aradia Sàrl**

nadia.gloor@aradia.ch

079 338 30 07

Les Diablerets, 27 juin 2025

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE CAMAC 241468**

**Parcelle 7538 – ECA 107 – Route du Pillon 22 - Vers-L'Eglise - Ormont-Dessus**

**Objet : absence de nécessité d'un rapport amiante**

Madame, Monsieur,

Un rapport amiante ne s'avère pas nécessaire dans le cadre de la présente demande de permis de construire. Le bâtiment concerné (ECA 107) est une maison paysanne traditionnelle des Ormonts, construite en 1875, restée à l'état d'origine, sans modifications de la construction.

Le bien ne comporte ni salle de bain, ni cuisine agencée, ni local technique.

Les fenêtres sont chevillées, d'origine, sans mastic, ce qui exclut la présence d'amiante.

Il n'y a ni carrelage, ni ancien tableau électrique. Un tableau électrique neuf a été installé en 2024.

Des photographies sont jointes à la présente à titre de preuve.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Nadia Gloor

Architecte EPFL

## La Lavanche

Parcelle 7538 – ECA 107 – Route du Pillon 22 - Vers-L'Eglise - Ormont-Dessus



### Cuisine - état existant 2025



### Ecurie - état existant 2025



## La Lavanche

Parcelle 7538 – ECA 107 – Route du Pillon 22 - Vers-L'Eglise - Ormont-Dessus

### Caves - état existant 2025



### Portes - état existant 2025 et tableau électrique neuf 2024



### Fenêtres - état existant 2025



### Absence de salle de bain